

Études

www.insee.fr/pays-de-la-loire

N° 68. Avril 2008



Des cantons hétérogènes à Nantes

En Loire-Atlantique, seules trois communes, Nantes, Saint-Nazaire et Saint-Herblain, sont découpées en cantons. Dans les cantons les plus centraux, l'activité économique tertiaire est très concentrée alors que les cantons périphériques hébergent une forte part de l'activité industrielle. Les cantons « cœur de ville » nantais hébergent des populations plutôt aisées. À l'inverse, les habitants des cantons périphériques sont majoritairement des familles plus modestes. À Saint-Nazaire, les disparités entre cantons sont moins marquées.

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE est très intense au cœur des villes de Nantes et de Saint-Nazaire qui accueillent de très nombreux établissements. Plus l'on s'écarte du centre et moins la densité d'établissements est forte. En 2005, un établissement nantais sur quatre est ainsi implanté dans le 3^e canton alors que le 11^e canton ne concentre que 3 % des établissements communaux. De même, le canton Est de Saint-Nazaire, qui englobe une partie du centre-ville, concentre 43 % des établissements nazairiens contre seulement 21 % pour le canton Ouest.

Les cantons des centres de villes sont au cœur de l'activité économique

Dans les centres-villes de Nantes et de Saint-Nazaire, les établissements commerciaux forment une zone commerciale très dense. À Nantes, 2 magasins sur 3 de vêtements ou de chaussures y sont localisés. À Saint-Nazaire, la zone commerciale est encore plus concentrée : elle accueille en plus des magasins traditionnels de chaussures et de vêtements, 8 magasins sur dix d'optique, de bijoux et

d'équipements du foyer. Les cantons qui contiennent une partie de ces zones offrent une grande diversité d'équipements.

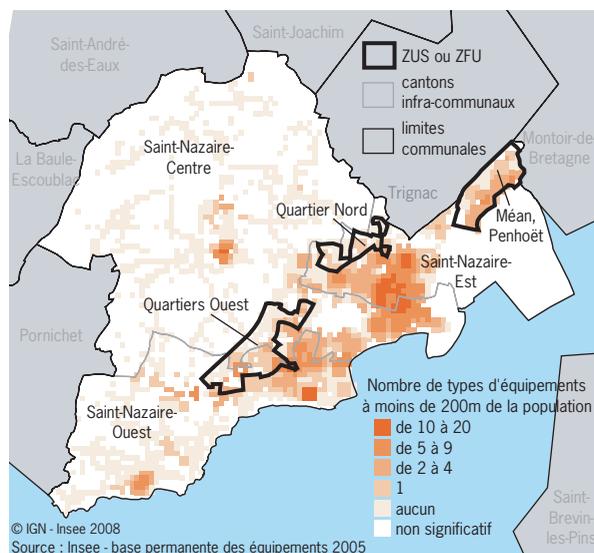
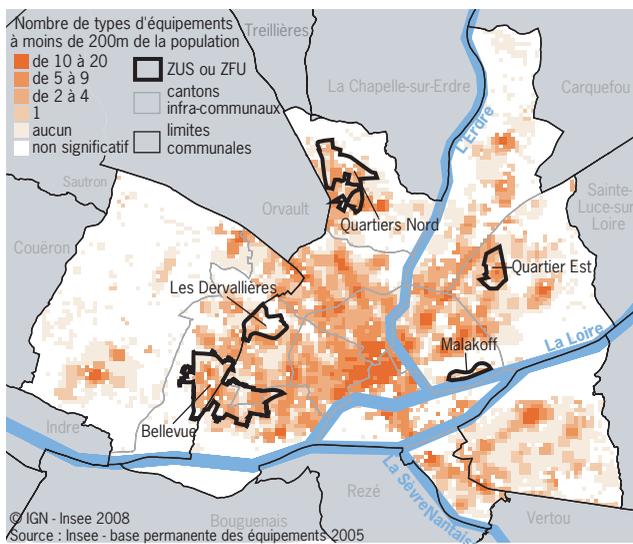
Les commerces et services de proximité sont surreprésentés dans les zones où la population est dense. À Nantes, c'est au cœur de la ville, au croisement des quatre premiers cantons, que ces équipements de proximité sont les plus nombreux. En 2005, le centre-ville nantais accueille la moitié des boulangeries, boucheries, épiceries et salons de coiffure des cantons et les deux tiers des banques, blanchisseries, fleuristes et librairies. Le cœur de la ville offre des équipements de proximité* variés, plus de 20 équipements différents. À Saint-Nazaire, c'est également au centre de la ville que les établissements de proximité sont les plus variés et les plus accessibles.

Les établissements de services sont développés autour du centre névralgique des commerces. Ces établissements sont très présents dans les cantons centres mais débordent également sur les cantons périphériques. À Nantes, des différences d'implantations sont cependant observables selon la catégorie de services. Les services aux particuliers sont plutôt localisés dans les 2^e et 3^e cantons, avec



Des cantons hétérogènes à Nantes

Une grande diversité d'équipements au cœur des villes



une part plus importante d'hôtels et restaurants. Les établissements de services aux entreprises, quant à eux, sont plus fréquents dans les 4^e et 9^e cantons. Ils sont également moins développés à Saint-Nazaire. Néanmoins, le canton Ouest se caractérise par une part importante de ce type d'établissements. Dans ce canton, en 2005, 20 % des établissements exercent une activité de services aux entreprises contre 13 à 14 % pour les autres.

Dans les cantons périphériques, l'offre d'équipements de proximité est plus limitée. Ces cantons accueillent plutôt les établissements industriels et les établissements commerciaux situés dans les galeries marchandes. En 2005, les établissements industriels sont relativement plus nombreux dans les zones d'activités

de Chantenay, Saint-Herblain et Carquefou. Ainsi, dans le 5^e canton nantais qui englobe le quartier Chantenay, 9 % des établissements ont une activité industrielle (5 % pour l'ensemble des cantons). À Saint-Nazaire, ces établissements industriels sont surreprésentés au niveau de la zone portuaire. Ainsi, le canton Est est plus industriel que ne le sont les autres cantons : 8 % des établissements implantés exercent une activité industrielle contre 4 à 5 % pour les autres cantons. Les établissements de moins de dix salariés sont naturellement moins fréquents aux endroits où les industries sont localisées.

En périphérie, les quartiers pavillonnaires sont les plus nombreux. Les habitants de ces cantons périphériques sont, dans de très fortes proportions, propriétaires de leur logement, et sont majoritairement des familles. En 2005, les familles percevant les allocations familiales résident principalement hors des centres-villes de Nantes et de Saint-Nazaire, et sur les communes de Saint-Herblain et Saint-Sébastien. Parmi ces familles, près d'une sur cinq est monoparentale et habite plus particulièrement les cantons ayant sur leur territoire une ZUS ou un quartier prioritaire. Ces zones sensibles accueillent une forte proportion d'allocataires percevant l'Aide Personnalisée au Logement (APL) et leurs habitants sont souvent locataires de logements sociaux.

Les caractéristiques de la population de la commune de Saint-Nazaire sont différentes de celles des habitants de Nantes et de Saint-Herblain. Le revenu médian des nazairiens est plus faible.

En 2005, le revenu médian par unité de consommation* est de 15 500 euros à Saint-Nazaire et de l'ordre de 16 900 euros à Nantes et Saint-Herblain. En revanche, la dispersion des revenus*, c'est-à-dire l'écart entre les plus hauts et les plus bas revenus, est relativement plus élevé à Nantes. Dans cette commune, les hauts revenus sont ainsi 7 fois plus élevés que les bas revenus, contre 6 fois à Saint-Nazaire et 4 fois à Saint-Herblain. En 2005, la part des allocataires de la caisse d'allocations familiales percevant les minima sociaux est plus importante à Saint-Nazaire (24 %) qu'à Nantes (18 %) et Saint-Herblain (18 %).

En termes d'emploi, les situations sont également différenciées. En 2003, la part des femmes au chômage est plus faible à Saint-Nazaire (44 % contre 48 % à Nantes) ainsi que la part des chômeurs de longue durée (23 % contre 28 % pour Saint-Herblain). Outre ces disparités communales, des disparités infra-communales subsistent. Elles sont néanmoins moins prononcées à Saint-Nazaire.

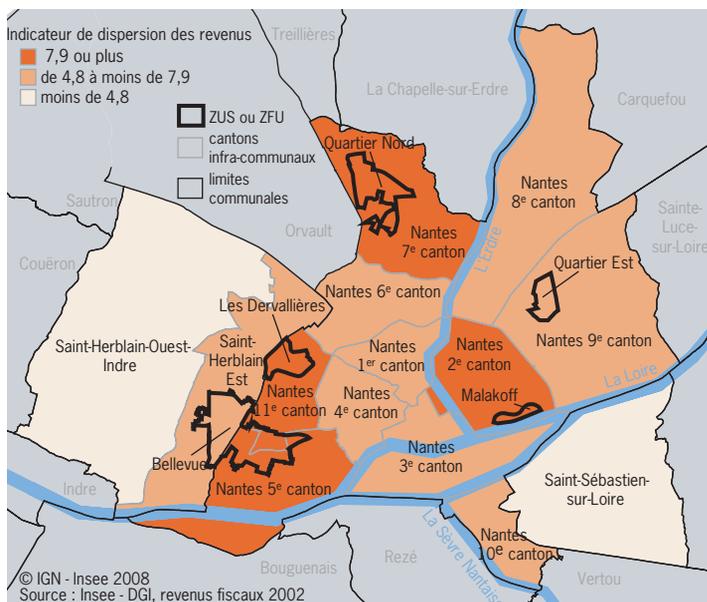
Une population aisée dans les cantons centraux de Nantes

Les habitants des cantons périphériques et ceux des cantons centres de Nantes ont des caractéristiques très différentes. Les résidents du centre ville nantais ont des revenus relativement élevés. En effet, le revenu médian dans les 1^{er}, 2^e, 4^e et 6^e cantons est supérieur à la moyenne communale (15 710 euros). En 2002, le revenu médian des habitants du 4^e canton atteint même 21 160 euros contre seulement 12 710 euros dans le 11^e canton.

Alors qu'habituellement un canton englobe une ou plusieurs communes, les villes les plus peuplées se découpent en plusieurs cantons. En Loire-Atlantique, seules trois communes sont découpées en cantons. Nantes en dispose de 11, Saint-Nazaire de 3 et Saint-Herblain de 2. Le 10^e canton nantais incorpore également la commune de Saint-Sébastien-sur-Loire et la commune d'Indre est rattachée au canton Ouest de Saint-Herblain. Ces cantons de ville dits « infra-communaux » ne reposent pas sur un découpage en termes de quartiers, ce qui rend leurs caractéristiques sociales et économiques plus difficiles à appréhender. Ces cantons abritent un habitant sur trois en Loire-Atlantique et présentent des particularités marquées.

* Note : voir définition page 4

Une forte diversité de revenus dans les cantons possédant une ZUS



N.B. : pour des raisons techniques, la commune de Saint-Sébastien-sur-Loire n'a pas pu être rattachée au 10^e canton de Nantes et la commune d'Indre au canton de Saint-Herblain-Ouest-Indre.

Dans ces cantons centres, le rapport entre hauts et bas revenus est relativement faible, il est compris entre 5 ou 6 à l'exception près du 2^e canton. Ainsi, dans le 4^e canton, 10 % de la population perçoit un revenu inférieur à 8 360 euros quand 10 % de la population déclare toucher plus de 47 120 euros. Dans ce canton, la part des salaires dans les revenus est la plus faible de tous les cantons (59 % contre 79 % dans le 8^e canton) mais la part des bénéficiaires qui représente près de 12 %, est proportionnellement deux fois plus élevée que dans la plupart des autres cantons.

Sans surprise, la part des allocataires de la caisse d'allocations familiales, bénéficiaires des minima sociaux, est faible dans les cantons centres. En 2005, cette proportion n'est que de 13 % dans le 4^e canton contre 18 % pour l'ensemble des cantons nantais. Le centre-ville concentre cependant une part importante d'allocataires sans conjoint, dont près de la moitié a moins de 25 ans.

Les emplois des habitants des cantons centres sont relativement plus qualifiés et nécessitent un niveau de formation élevé. En 1999, dans le 1^{er} et 4^e canton, les cadres représentent respectivement 29 %

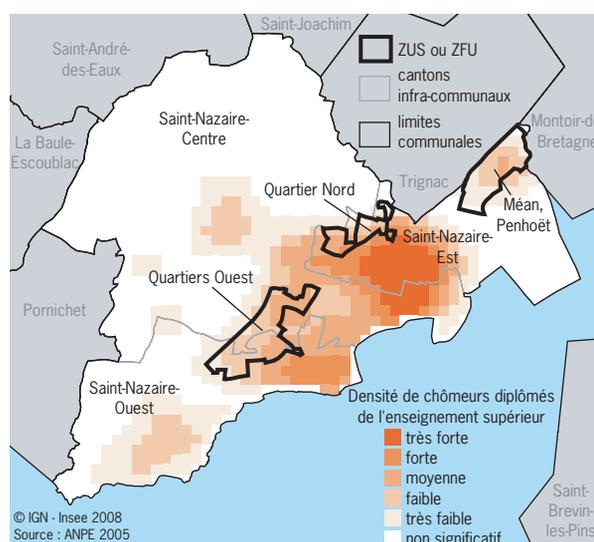
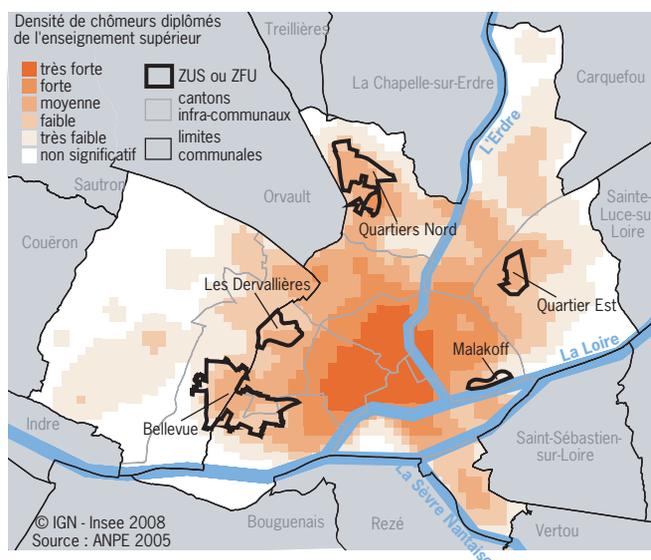
et 34 % de la population contre 20 % pour l'ensemble des cantons. De même, les chômeurs qui ont poursuivis leurs études au moins trois ans après l'obtention de leur baccalauréat sont relativement plus nombreux au centre ville et aux alentours de l'université. En 2005, dans le 4^e canton, un chômeur sur deux a poursuivi ses études au moins deux ans après le baccalauréat (seulement 36 % pour les cantons nantais).

Des écarts très marqués en termes de revenus dans les cantons périphériques de Nantes

Une forte proportion d'ouvriers habite dans les cantons périphériques. En 1999, un habitant sur quatre des 5^e, 7^e, et 11^e cantons est un ouvrier. Dans ces cantons périphériques, qui comprennent en leur sein une Zone Urbaine Sensible ou une Zone Franche Urbaine, les habitants sont plus souvent dans des situations de précarité. Ainsi, les 11^e et 5^e cantons de Nantes, qui englobent la ZUS des Dervallières et la ZFU de Bellevue, ont les plus forts taux d'allocataires « touchant » les minima sociaux avec respectivement, en 2005, 30 % et 26 %. À Saint-Herblain, le canton Est, où se situe une partie de la ZFU de Bellevue, enregistre un taux d'allocataires percevant les minima sociaux de 5 points supérieurs au canton Ouest. Le Revenu Minimum d'Insertion (RMI) y reste le minimum social le plus perçu (plus de 50 % des minima).

En outre, dans ces cantons périphériques, le revenu médian des habitants est relativement faible. Dans les 11^e et 7^e

Forte densité des chômeurs diplômés de l'enseignement supérieur dans les cantons centraux



canton, le revenu médian ne dépasse pas 12 900 euros contre 15 700 euros pour l'ensemble des habitants de la commune. L'écart entre bas et hauts revenus est très important dans ces cantons. En effet, 10 % de la population du 11^e canton déclare toucher 1 960 euros et moins, alors que 10 % perçoit plus de 28 620 euros. Dans les cantons où les plus grandes ZUS sont localisées, la population est plus « hétérogène » qu'elle ne l'est dans les cantons centraux, les plus bas revenus côtoyant ainsi de plus hauts revenus.

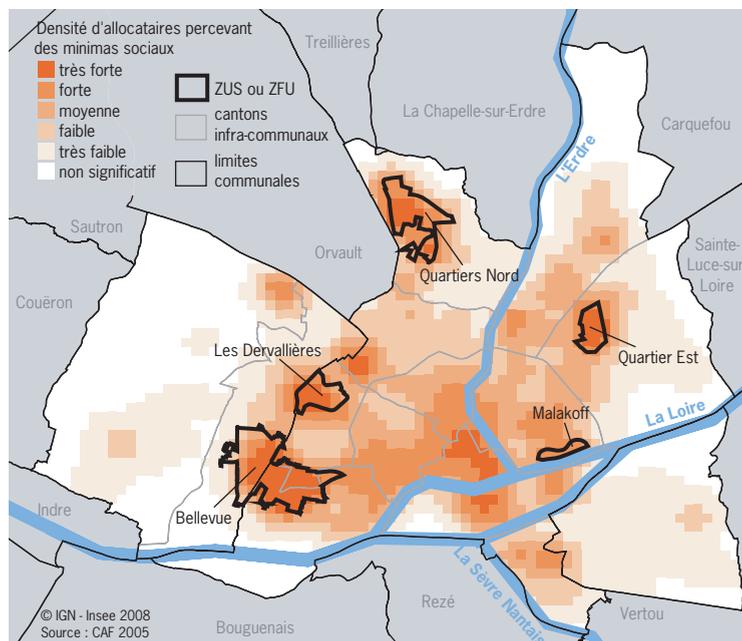
En 2005, les chômeurs de longue durée, qui recherchent un emploi depuis plus d'un an, sont proportionnellement plus nombreux à la pointe sud de Nantes, et au Nord de la ville. Dans les zones sensibles ou les quartiers prioritaires, les chômeurs de longue durée sont relativement moins nombreux. En 2003, ces chômeurs sont très présents dans les 5^e et 10^e cantons où près d'un chômeur sur trois cherche un emploi depuis plus d'un an contre 29 % pour l'ensemble des cantons nantais. Les chômeurs sortis de l'enseignement avant

la troisième sont surreprésentés dans les ZUS, ce qui explique que le 11^e canton enregistre une part de chômeurs sans qualification de 15 % en 2003 (8 % pour l'ensemble des cantons nantais).

Saint-Nazaire, des cantons relativement homogènes

À Saint-Nazaire, les caractéristiques des habitants sont relativement plus proches d'un canton à un autre. En effet, on trouve une zone sensible dans chacun des trois cantons. Ceci permet à la commune de connaître une répartition relativement homogène de la population. À titre d'exemple, en 2005, la part des allocataires bénéficiaires de minima sociaux varie seulement de 23 % à 26 % selon les cantons. De même, l'écart de revenus entre les trois cantons est faible. Le revenu médian s'échelonne de 13 500 euros pour le canton Est à 15 000 euros pour le canton Ouest. Le rapport entre hauts et bas revenus est de l'ordre de 5 à 6 pour les trois cantons. La part des chômeurs de longue durée est également homogène d'un canton à un autre. ■

Forte densité des allocataires percevant des minima sociaux dans les cantons possédant une ZUS ou ZFU



Définitions :

Le revenu fiscal par **unité de consommation (UC)** est le revenu du ménage rapporté au nombre d'unités de consommation qui le composent. Par convention, le nombre d'unités de consommation d'un « ménage fiscal » est évalué de la manière suivante :

- le premier adulte du ménage compte pour une unité de consommation,
- les autres personnes de 14 ans ou plus comptent chacune pour 0,5,
- les enfants de moins de 14 ans comptent chacun pour 0,3.

L'**indicateur de dispersion des revenus** est le rapport entre les hauts revenus (9^e décile) et les bas revenus (1^{er} décile).

Les **équipements de proximité** regroupent les supermarchés, les superettes-épicerie, les boulangeries, les boucheries-charcuteries, la poste, les banques, les caisses d'épargne, la réparation automobile et de matériel agricole, les salons de coiffure, les blanchisseries-teintureries, les librairies-papeteries, les fleuristes, les médecins omnipraticiens, les centres de santé et de médecine préventive, les chirurgiens dentistes, les pharmacies, les laboratoires d'analyses médicales, les gardes d'enfants d'âge préscolaire, les écoles maternelles et primaires, les collèges.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Pierre MULLER

RÉDACTEUR EN CHEF

Xavier PÉTILLON

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Véronique REMONDINI

MISE EN PAGE

Annick HARNOIS

IMPRIMEUR

La Contemporaine - Sainte-Luce-sur-Loire

Photos : INSEE
Dépôt légal 2^e trimestre 2008 - ISSN 1633-6283
CPPAP 0707 B 06116 - Code Sage IETU06844
© INSEE Pays de la Loire - Avril 2008

INSEE Pays de la Loire

105, rue des Français Libres

BP 67401 - 44274 NANTES Cedex 2

Tél. : 02 40 41 75 75 - Fax : 02 40 41 79 39

Informations statistiques au 0825 889 452

(0,15 € la minute)